

Les indignés posent les bonnes questions sur le futur de l'Europe

Les questions soulevées par les indignés devraient être prises au sérieux et changer le discours de l'UE. L'importance de ce que l'on appelle « l'intérêt propre » dans le domaine des affaires et du commerce doit être donnée à ce qui compte vraiment, comme l'avenir de notre planète. Le développement doit être fait pour et par les personnes, et les droits humains doivent être placés au centre de toute stratégie de développement. Les conditions de vie et le bien-être général doivent être améliorés de manière durable. Dans ce sens, il faudrait mettre l'accent sur l'égalité de genre afin de promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes.

Mirjam van Reisen
Université de Tilburg
Simon Stocker et Georgina Carr
Eurostep

En octobre 2011, les *indignados* de Madrid sont allés à Bruxelles pour partager leurs préoccupations et soulever des questions importantes. Ils ont été rejoints par des gens d'autres pays européens, également inspirés par le livre de Stéphane Hessel *Indignez-vous !* Hessel, un homme de 93 ans, membre de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, y exhorte ses lecteurs à défendre les valeurs de la démocratie moderne et à rejeter le pouvoir « égoïste » de l'argent et des marchés¹. Ces valeurs se sont incarnées dans la création de l'Organisation des Nations Unies comme voie de médiation de différents conflits, dans la proclamation de la Déclaration universelle des droits humains et dans la création de l'Union européenne.

Les indignés sont venus réclamer ce que l'Europe avait à leur offrir. Étant donné qu'en Espagne un jeune sur deux est au chômage, il est naturel qu'ils essayent d'obtenir des réponses. Le président de la Commission, Jose Manuel Barroso, a reconnu dans son discours sur l'état de l'Union au Parlement européen de 2011 qu'on faisait face à des moments particulièrement difficiles, en signalant : « Maintenant, nous sommes confrontés, je crois, au plus grand défi que notre Union ait jamais dû affronter dans son histoire »². Barroso a prévenu que certains pays allaient peut-être quitter l'UE et qu'il risquait de se produire un retour au nationalisme. Deux semaines plus tôt, le ministre polonais des Finances avait mis en garde le Parlement sur la possibilité que l'effondrement de la zone euro conduise à la désintégration de l'Union et à une véritable perspective de guerre en Europe au cours des dix prochaines années.³

Les *indignés* ont raison de se demander si nos dirigeants se posent les bonnes questions ou si les bonnes questions sont correctement posées.

L'Europe piégée dans des discours conservateurs

L'Europe est prise entre deux discours fondamentalement conservateurs. L'un dérive de l'inquiétude des citoyens et des dirigeants nationaux qui estiment que l'UE n'est plus dans leur intérêt et qui veulent revenir à la primauté de l'identité nationale et du cadre normatif. L'autre discours, dicté par un secteur corporatif qui a besoin de toute urgence d'une UE capable de soutenir la concurrence à niveau mondial, craint les conséquences dévastatrices qui pourraient avoir la désintégration de l'Union.

Ce qui manque dans ces deux discours, c'est le concept d'une Union européenne qui profite à ses citoyens et qui contribue à une meilleure compréhension entre les pays de la région et à la paix et à la prospérité pour tous. Bien que l'UE se soit basée sur une approche qui a intégré les domaines économique et social, la dimension sociale ne fait plus partie d'un discours dominé par « l'intérêt propre », par les « besoins » et par la « compétitivité » de l'Europe. L'accent mis sur les bénéfices à court terme plutôt que sur la viabilité économique à long terme trahit le cœur et l'âme de l'Europe. Cette approche sacrifie également l'objectif d'une politique économique durable et profitable pour tous.

Le développement économique en Europe a été de plus en plus alimenté par la consommation et l'épuisement des ressources mondiales⁴, ce qui a conduit à la production de richesses pour la région mais aussi à la dégradation environnementale intérieure et extérieure. Une grande partie de ce développement a dépendu de l'acquisition de ressources dans des pays tiers et de l'application de mesures basées sur le principe de « l'intérêt propre » en ce qui concerne le commerce et les affaires. La Stratégie de Lisbonne a été adoptée en 2000 avec les objectifs déclarés de faire de l'UE « l'économie la plus compétitive et dynamique du monde fondée sur la gestion des connaissances et capable d'une croissance économique durable accompagnée de la création d'emplois de meilleure qualité et d'une plus grande cohésion sociale » à la fin de la décennie⁵.

L'accent a été mis sur la stimulation de la croissance économique par le biais de meilleures politiques pour la société de l'information, de la réforme structurelle pour promouvoir la compétitivité et l'innovation et de l'augmentation de l'investissement dans la recherche et dans le développement. Un autre objectif recherché était la modernisation du modèle social européen en investissant dans les personnes et dans la lutte contre l'exclusion sociale.

Toutefois, vers la fin de la décennie la croissance économique a encore baissé et, bien que le taux d'emploi soit légèrement plus élevé que dans un premier temps, il est resté bien en deçà de la cible d'un taux global de 70 %. En général, il a été largement reconnu que la stratégie avait échoué. La crise financière mondiale de 2008 a été un facteur déterminant, mais même avant la crise financière il était clair que la stratégie de Lisbonne n'avait pas satisfait son ambition de faire de l'UE l'économie la plus compétitive fondée sur la connaissance.

Bien que la Commission européenne ait estimé que la stratégie avait ouvert la voie à la réalisation des réformes économiques structurelles nécessaires, l'environnement mondial de l'époque était beaucoup moins favorable qu'il ne l'était 10 ans auparavant. La régénération de l'économie de l'UE est devenue encore plus urgente, compte tenu en particulier de la concurrence des économies émergentes. C'est dans ce contexte qu'en 2010 l'UE a adopté la stratégie Europe 2020⁶ comme deuxième étape de la stratégie de Lisbonne. Europe 2020 met aussi l'accent sur la croissance économique en priorisant une croissance intelligente (connaissance et innovation), durable (efficace, plus écologique et compétitive) et inclusive (emploi, cohésion sociale et territoriale). Cette stratégie sera mise en œuvre à travers sept initiatives phares, notamment la promotion de l'efficacité des ressources et la focalisation sur la pauvreté. La nouvelle stratégie vise à « mobiliser pleinement » tous les instruments de l'UE, y compris les outils de la politique étrangère⁷, pour atteindre ses objectifs, et cela a été un thème central dans les révisions actuelles des politiques de l'UE.

1 J. Lichfield, "The little red book that swept France," *The Independent*, 3 janvier 2011. Disponible sur le site : <www.independent.co.uk/news/world/europe/the-little-red-book-that-swept-france-2174676.html>.

2 J. M. Barroso, Président de la Commission européenne, « State of the Union Address 2011 », 28 septembre 2011. Disponible sur le site <ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/state-union-2011/index_en.htm>.

3 L. Phillips, "Poland warns of war 'in 10 years' as EU leaders scramble to contain panic", 14 septembre 2011. Disponible sur le site : <euobserver.com/18/113625>.

4 (World Wildlife Fund / Fonds Mondial pour la Nature) a signalé que l'UE et d'autres régions à revenu élevé utilisent cinq fois plus de ressources naturelles que les pays à faible revenu (« WWF contribution to public consultation on the EU position for the 2012 United Nations Conference on Sustainable Development. » avril 2011).

5 ESIB – The National Unions of Students in Europe, "The Lisbon Agenda: An Introduction," Bruxelles, 2006. Disponible sur le site : <www.esib.org/documents/publications/official_publications/libsonhandbook.pdf>.

6 Commission européenne, « Communication from the Commission: Europe 2020 – A strategy for smart, sustainable and inclusive growth. », 3 mars 2010. Disponible sur le site : <eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:EN:PDF>.

7 Ibid., « Executive Summary. »

Politiques de développement durable

En termes relatifs, l'UE a été à l'avant-garde dans le domaine des politiques de développement durable, et le traité de Lisbonne a généré de nouvelles obligations juridiques qui doivent être pleinement respectées dans ses relations avec d'autres pays.⁸ En plus de faire de l'éradication de la pauvreté le principal objectif dans ses relations avec les pays en développement, l'UE a également le devoir de promouvoir le développement durable dans la région et de contribuer à celui des pays en développement, tel qu'énoncé dans les Dispositions générales relatives à l'action extérieure de l'Union (Titre V) du traité.⁹ En outre, le fondement juridique du principe de Cohérence des politiques pour le développement (CPD), qui a été officiellement lancé en 2005 dans le Consensus européen pour le développement, a été renforcé dans les amendements au traité. Cela garantit une synergie entre les 12 domaines politiques¹⁰ et les objectifs de développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le développement durable a également été identifié comme un objectif-clé et général de l'UE, plus spécifiquement dans sa stratégie de développement durable (SDD) de 2006 et dans la révision ultérieure de la SDD en 2009. La SDD vise à intégrer les principes du développement durable dans un large éventail de politiques de l'UE, en mettant particulièrement l'accent sur le changement climatique et les énergies renouvelables. Cependant, malgré ces promesses, un certain nombre d'incohérences entre la législation et la pratique peuvent être recensées.

L'UE est actuellement en train de revoir les politiques, le budget et le plan de travail pour la période de 7 à 10 ans à partir de 2014. Bien que l'issue de la crise actuelle dans la zone euro ait un impact significatif sur l'avenir de l'UE, la nature de sa politique future est motivée par les objectifs économiques de la stratégie 2020. Quoique le travail de la Commission pour l'analyse de l'ensemble des politiques s'inscrive dans le contexte de la durabilité, l'inclusion et la promotion de l'égalité, l'approche économique actuelle tient compte aussi des bénéfices à court terme. Davantage d'importance est donnée à l'énergie, à l'investissement dans l'agriculture et au rôle du secteur privé, mais les stratégies pour parvenir aux résultats souhaités n'ont pas été définies avec précision.

Un exemple très illustratif de l'approche basée sur des bénéfices est l'effet néfaste qu'a eu l'objectif de l'UE concernant les énergies renouvelables (ou plus précisément, la politique des biocarburants) sur les pays en développement. En avril 2009, l'UE a adopté la Directive sur les énergies renouvelables,

qui fixe des objectifs individuels pour chaque pays membre visant à atteindre le but de l'approvisionnement de 20 % des besoins énergétiques de l'UE à partir de sources renouvelables, notamment les biocarburants. Cependant, cet objectif a été largement critiqué parce qu'il a conduit à l'appropriation des terres par le puissant secteur d'affaire de l'industrie agroalimentaire qui non seulement force les communautés locales à se déplacer, mais contribue aussi à l'insécurité alimentaire parce que les terres précédemment utilisées pour la production alimentaire sont maintenant utilisées pour garantir la sécurité énergétique de l'UE. Il existe par exemple un cas où 20 000 personnes couraient le risque de perdre leurs maisons et leurs moyens de subsistance.¹¹ Les points de vue des communautés locales ne sont pas considérés et aucune indemnité n'est versée. Évidemment, cette façon d'agir n'est pas en accord avec la CPD ni avec les obligations de l'UE figurant dans le traité de Lisbonne. « Les dirigeants européens ont une politique erronée. En aucun cas les communautés ne devraient être expulsées pour générer des carburants qui répondent aux besoins énergétiques de l'UE », a déclaré récemment David Barissa, un expert sur les biocarburants membre d'ActionAid Kenya¹².

La Politique agricole commune (PAC) de l'UE a également été accusée de promouvoir des relations commerciales extrêmement inégales avec les agriculteurs européens et avec ceux des pays du Sud. La dépendance de l'UE envers les aliments importés pour nourrir le bétail, notamment le soja, a contribué à la demande croissante de terres à l'étranger, ce qui conduit à la déforestation, au déplacement de communautés et à l'expansion des cultures de soja génétiquement modifié en Amérique du Sud¹³ et, par conséquent, a exercé des effets environnementaux et sociaux négatifs. En outre, les subventions à l'exportation de l'UE encouragent la surproduction de certaines cultures, ce qui conduit à disposer d'un excès de produits agricoles sur le marché mondial ; c'est-à-dire, à vendre à des prix inférieurs à ceux qui prévaudraient sur un marché non dénaturé et, dans de nombreux cas, à des prix inférieurs aux coûts de production. Au cours des dernières décennies, cela a contribué à la tendance générale à la baisse des prix du marché mondial de produits agricoles, ce qui génère peu d'opportunités pour l'inclusion équitable des agriculteurs des pays en développement dans le marché mondial des produits agricoles.

La PAC sera réformée dans la période à venir, et les 5600 documents et commentaires reçus pendant le processus de consultation ont révélé une inquiétude généralisée au sujet de l'environnement, de la biodiversité, du changement climatique et de la viabilité des communautés rurales. La nouvelle politique sur la biodiversité de la Commission européenne aborde activement ces problèmes de façon domestique, mais souligne la nécessité d'une politique cohérente à cet égard dans l'ensemble de l'Europe. La concurrence pour les investissements dans le secteur foncier en Afrique et ailleurs, y compris la recherche de sécurité face à l'instabilité financière, est en train de rediriger la production du marché européen vers les pays en développement et de déplacer les moyens de subsistance des petits agriculteurs. Récemment, 300 000 hectares de terres ont été acquis en Éthiopie pour la production agricole intensive d'exportation, au moment même où les organisations humanitaires étaient en train de collecter des fonds pour lutter contre la famine croissante causée par la perte de moyens de subsistance dans les zones rurales. Il est clair que seule une approche intégrant les politiques énergétiques, l'utilisation de biocarburants, l'agriculture, les finances et les conditions météorologiques pourra inverser ces tendances perverses.

L'approche basée sur l'énergie qui met l'accent sur l'augmentation des sources d'énergie renouvelables coïncide avec la nécessité de l'UE d'assurer un approvisionnement fiable d'énergie provenant de l'extérieur de l'Union. Le Partenariat Afrique-Europe pour l'énergie se focalise sur les objectifs qui faciliteront à l'Europe l'accès à l'électricité et au gaz provenant d'Afrique.

Une communication de la Commission publiée récemment établit des plans pour une Europe efficace en ressources comme une des initiatives de la Stratégie Europe 2020.¹⁴ Cette initiative vise à accroître la performance économique et à réduire l'utilisation des ressources, à augmenter la compétitivité et la croissance de l'UE, à garantir un accès sécurisé aux ressources critiques et à réduire les émissions de carbone. L'initiative fournit un cadre à long terme pour agir dans de nombreux domaines en soutenant des programmes de politiques sur le changement climatique, l'énergie, le transport, l'industrie, les matières premières, l'agriculture, la pêche, la biodiversité et le développement régional. Cette stratégie vise à atténuer le lien entre croissance économique et utilisation des ressources, tout en reconnaissant que l'économie suit la voie de la non durabilité. Toutefois, la Commission reconnaît que, malgré l'application d'un large éventail de politiques visant à améliorer l'efficacité des ressources, les objectifs de l'UE n'ont pas été atteints.

8 "Treaty of Lisbon Amending the Treaty on European Union and the Treaty Establishing the European Community", (« Le traité de Lisbonne modifie le traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne »), entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

9 Ibid.

10 Le commerce, l'environnement et le changement climatique, la sécurité, l'agriculture, les accords de pêche bilatéraux, les politiques sociales (emploi), la migration, la recherche/l'innovation, les technologies de l'information, et le transport et l'énergie.

11 ActionAid, « Fuelling Evictions: Community Cost of EU Biofuels Boom », 2011. Disponible sur le site : <www.actionaid.org/eu/publications/fuelling-evictions-community-cost-eu-biofuels-boom>.

12 Cité dans M. Banks, « EU energy policy could push world's poor 'further into poverty', Parlement, 9 mai 2011. Disponible sur le site : <www.theparliament.com/latest-news/article/newsarticle/eu-energy-policy-could-push-worlds-poor-further-into-poverty>.

13 Parlement européen, « Opinion of the Committee on Development for the Committee on Agriculture and Rural Development on the CAP towards 2020: meeting the food, natural resources and territorial challenges of the future, » 13 avril 2011. Disponible sur le site : <www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2011-0202&language=EN#title2>.

14 European Commission, "Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: Roadmap to a Resource Efficient Europe," 20 septembre 2011. Disponible sur le site : <ec.europa.eu/environment/resource_efficiency/pdf/com2011_571.pdf>.

Stratégies sur l'exclusion sociale et la protection

La Plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une des initiatives phares de la stratégie de 2020, vise à établir une « plateforme pour la coopération, la révision par des pairs et l'échange de bonnes pratiques » qui aide à « promouvoir l'engagement des acteurs publics et privés pour réduire l'exclusion sociale ». L'initiative prévoit « une évaluation de l'adéquation et de la viabilité des systèmes de protection sociale et de retraites » et l'identification de « la façon d'assurer un meilleur accès aux systèmes de santé ».¹⁵ Le Réseau européen pour la réduction de la pauvreté (RERP) a adopté une approche multi-dimensionnelle pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais il est arrivé à la conclusion que le manque de reconnaissance des effets négatifs de l'inégalité croissante est une faiblesse importante.¹⁶

Le RERP souligne que la pauvreté et l'exclusion sociale ne peuvent être durablement combattues et que la croissance inclusive ne peut être atteinte sans lutter contre l'inégalité et la discrimination. Le RERP signale également que la création d'emploi ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Les besoins prioritaires doivent être satisfaits afin de bâtir une économie socialement plus responsable qui donne accès à des emplois décents et défende les droits sociaux et les services. Le RERP appelle l'UE à financer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme une priorité impérative pour assurer un modèle de distribution plus intégral à travers l'augmentation de l'échange transnational et la participation des parties prenantes et l'accès au financement des ONG communautaires¹⁷.

Des emplois verts sans justice

Dès le début, la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 a été entravée par l'aggravation de la crise dans la zone euro. Les mesures d'austérité qui sont adoptées dans toute l'Europe conspirent contre les objectifs de la stratégie, puisque les gouvernements réduisent les dépenses publiques et les services sociaux, licencient des travailleurs du secteur public et compriment les salaires. Bien que la Commission se considère comme le promoteur le plus important d'une approche économique et sociale, on craint que ses tendances libérales augmentent la pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils imposent de nouvelles réductions des dépenses publiques dans le cadre d'une discipline monétaire de plus en plus stricte. Ceci a été facilité par la décision récente, appuyée par les pays membres et le Parlement européen, d'octroyer davantage de facultés à la Commission sur la gestion des comptes publics nationaux.

La publication de la position de l'UE avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en juin 2012 doit être considérée dans ce contexte. L'UE voudra éviter de contracter de nou-

velles obligations à Rio de Janeiro à moins qu'elle ne puisse renforcer sa propre capacité de répartition. Étant donné les engagements antérieurs de l'UE en faveur du développement durable dans les forums internationaux, cette position est décevante. La proposition d'une économie verte dans la communication de la Commission européenne « Rio +20 : Vers une économie verte et une meilleure gouvernance » ne constitue pas la rupture significative avec le modèle macro-économique actuel jugée nécessaire par de nombreux critiques. La définition d'une économie verte se centre sur la croissance verte et sur la création d'emplois¹⁸. Cela ne représente pas nécessairement une économie sociale de marché¹⁹, ce qui devient problématique si la notion de la justice (qui est au cœur du développement durable) est prise au sérieux. S'il s'agit de contribuer véritablement au développement durable, cette définition devrait être élargie pour incorporer les notions fondamentales d'une économie sociale de marché et de la protection de l'environnement.

L'autorégulation du secteur privé est également une approche adoptée et promue par l'UE avec d'autres pays industrialisés. Il existe aussi une tendance croissante à promouvoir un plus grand rôle du secteur privé dans le cadre de la stratégie de développement de l'UE. Cela est dû à la nécessité de taxer l'investissement en dehors du domaine public, ce qui n'est pas surprenant étant donné la tendance à l'austérité qui prévaut en ce moment. Le fait qu'il s'agisse d'une grossière erreur est reflété par le résultat désastreux d'un secteur privé auto-réglementé, qui comprend des cas de pics de prix de l'alimentation, de ruine sociale et environnementale comme conséquence de l'activité du secteur privé dans les pays en développement et, évidemment, de la crise financière de 2008.

D'autre part, on n'établit que rarement des réglementations environnementales et sociales adéquates ou des systèmes fiscaux dans les pays en développement (en encourageant les contribuables pour stimuler l'investissement étranger direct), ce qui fait qu'il est presque impossible que la population profite de la croissance générée par les activités du secteur privé. Les pays en développement devraient être en mesure de capter les gains de l'activité du secteur privé à l'intérieur de leurs frontières, plutôt que de souffrir de manière disproportionnée en raison de pratiques commerciales irresponsables. L'atténuation des crises (sous ses diverses formes) exige que l'activité du secteur privé soit environnementalement et socialement responsable (dans ce sens, la proposition actuelle d'un impôt sur les transactions financières

(TTF)²⁰ dans l'UE est encourageante. Cependant, la plus grande partie du secteur privé responsable n'est pas stimulé

En outre, l'économie verte telle que décrite dans la stratégie actuelle de l'UE ne tient pas compte des déséquilibres dans le domaine de l'économie. Rendre l'économie verte représente l'investissement et la gestion adéquate du capital naturel pour l'UE. Le capital naturel est essentiellement la réserve des écosystèmes naturels qui produisent le flux de biens ou de services utiles des écosystèmes vers le futur. Toutefois, le fait de placer le capital naturel dans le système économique actuel et, par conséquent, de le rendre sujet aux mêmes mécanismes de gestion économique, conduira finalement à la concentration du pouvoir dans les mains d'une minorité et à l'exposition disproportionnée de milliards de personnes à des crises financières. Cela ne contribuera pas à parvenir au développement durable, du moins si on s'en tient à la définition de Brundtland²¹. Il est encourageant de constater que la communication de la CE reconnaît la nécessité de repenser le modèle traditionnel de développement économique²². Cependant, on n'ignore comment la stratégie décrite dans le reste du document conduira à une telle remise en question.

Il est également surprenant de constater que la Commission ne souligne nulle part dans sa communication la vulnérabilité particulière des femmes en cas de catastrophes naturelles ni la nécessité de les protéger et de leur donner les moyens de les affronter. Les femmes ont un rôle crucial à jouer dans le développement durable et il est spécialement important de promouvoir leurs droits et l'égalité de genre. Dans toute approche du développement durable qui se prétend réellement efficace, la discrimination structurelle et sociale contre les femmes doit être abolie et les instruments politiques nécessaires pour corriger ces déséquilibres doivent être mis en place.

Conclusion

Pour être vraiment durable, il faut que le développement soit mis en œuvre pour et par les personnes ; les droits humains doivent être placés au centre de toute stratégie de développement, et les conditions de vie et le bien-être général doivent être améliorés de façon durable. Alors que les *indignés* de l'Europe se rendent à Bruxelles, notre espoir doit être que leurs revendications soient prises au sérieux et changent le discours de l'UE pour qu'au lieu de se concentrer exclusivement sur ce que l'on a dénommé « l'intérêt propre » il se focalise sur les questions vraiment importantes, telles que l'avenir de notre planète. ■

15 Commission européenne, 2010, op. cit.

16 European Anti Poverty Network, "EAPN First Response to the European Flagship Platform against Poverty and Social Exclusion: A European Framework for social and territorial cohesion," 17 janvier 2011. Disponible sur le site : <www.europolitique.info/pdf/gratuit_fr/286638-fr.pdf>.

17 Ibid.

18 La définition de la CE d'une économie verte est « une économie capable de générer de la croissance, de créer des emplois et d'éradiquer la pauvreté à travers l'investissement et la préservation du capital naturel dont dépend la survie à long terme de notre planète ». Voir : <ec.europa.eu/environment/international_issues/pdf/rio/com_2011_363_en.pdf>.

19 Une économie sociale de marché peut inclure une combinaison d'initiative privée et de réglementation du gouvernement afin d'établir une concurrence loyale et de maintenir un équilibre entre un taux élevé de croissance économique, une inflation faible, un taux de chômage bas, de bonnes conditions de travail et le bien-être social.

20 PricewaterhouseCoopers, "Flash News: The EU Financial Transactions Tax Draft Directive and the Implications for the Global FS Industry," 30 septembre 2011. Disponible sur le site : <www.pwc.lu/en/tax-consulting/docs/pwc-tax-300911.pdf>.

21 Le rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement définit le développement durable dans le sens où l'humanité doit « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins. » Voir : <Www.un-documents.net/CMED-ocf.htm>.

22 « Il existe des raisons impérieuses de repenser fondamentalement le modèle classique du progrès économique : il ne sera pas suffisant de travailler en marge d'un système économique qui promeut l'utilisation inefficace des ressources naturelles » (EC, "Rio 20: towards the green economy and better governance,")